

LA THESE de médecine générale

1. Qu'est-ce qu'une thèse de médecine, thèse d'exercice ?

La thèse de médecine permet d'obtenir le **diplôme d'État de docteur en médecine**, indispensable à l'exercice de la médecine (en libéral comme en tant que salarié).

La thèse est indépendante du diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale.

Le sujet de thèse doit entrer dans le cadre de la discipline : dans votre cas, celui de la médecine générale et des soins premiers.

La thèse est le rapport d'un travail personnel de recherche. C'est l'occasion d'exprimer votre capacité de réflexion et vos compétences à répondre à un questionnement en rapport avec la discipline. Pendant ce travail de thèse, vous allez :

- vous approprier une problématique dans le champ de votre spécialité, améliorer votre capacité à questionner et à conceptualiser,
- comprendre les contraintes liées à la production de connaissances, développer le doute scientifique,
- acquérir les bases de la recherche documentaire, de la lecture et de la rédaction scientifique,
- vous situer dans une communauté scientifique en acceptant de discuter et d'être discuté,
- mener à bien une réflexion approfondie aboutissant à un texte fini, souvent valorisable sous forme d'une publication,
- si possible, découvrir le plaisir de la démarche de recherche scientifique.

2. Quand faut-il la soutenir ?

La thèse doit obligatoirement être soutenue dans la limite des six ans suivant votre entrée en DES, mais il est fortement recommandé de soutenir votre thèse avant la fin de votre DES (elle peut être soutenue à partir de la validation du troisième semestre de formation).

3. Comment éviter de traiter un sujet publié déjà plusieurs fois ou récemment?

Vous trouverez sur dumga.fr / DES de MG / La thèse de médecine générale / [Thèses en cours](#) la liste des thèses soutenues ou en cours. Vous trouverez également des thèses soutenues en France sur sudoc.abes.fr.

4. Le directeur de thèse ?

Le directeur de thèse doit être docteur en médecine, seule condition obligatoire. Il peut être MSU ou non, libéral ou salarié, hospitalier ou non.

Le directeur de thèse suit votre travail de thèse de bout en bout. **Vous devez le rencontrer à chaque étape de la construction de votre thèse.**

5. La commission de thèse

Avant diffusion des questionnaires ou le début des entretiens, les sujets de thèse doivent être envoyés au groupe « commission de thèse » via le portfolio.

Il existe dans les portfolios de chaque interne une page intitulée « [mode d'emploi de la commission de thèse](#) ».

La commission de thèse a pour but de :

- Evaluer un sujet déjà élaboré avec votre directeur de thèse
- Valider votre sujet comme faisant partie de la discipline
- Vous aider dans la problématisation du sujet et sur la méthode que vous utiliserez
- Vous aider pour votre question de recherche, vos objectifs, l'adéquation avec votre méthode, et les valider.

(par exemple, il semble intéressant de se rendre compte avant la diffusion d'un questionnaire qu'un item n'est pas exploitable, qu'avoir les caractéristiques des répondants ou des interviewés permet ensuite de suspecter des attitudes de prise en charge générationnelles ou locales...)

5.1 Fonctionnement de la commission de thèse

L'évaluation des sujets de thèses se fait en 2 phases :

- 1) La première est effectuée par **2 membres du DMG**, qui vous feront part de leurs remarques en commentaire de la fiche de dépôt de sujet de thèse sur le portfolio. Si la réflexion sur le sujet ne semble pas assez aboutie, ils peuvent demander à ce que celui-ci soit retravaillé.
- 2) Une fois le sujet étayé et finalisé, il est alors présenté en **commission** qui se réunit une fois par mois (sauf durant la période estivale). Seuls les sujets reçus au minimum 7 jours avant la date de la commission (régulièrement communiquée sur la page Facebook « Amiens Dumga » ou disponible sur demande au secrétariat du DMG) pourront être évalués.

5.2 Missions de la commission mensuelle :

- Trancher en cas de divergence d'avis entre les 2 évaluateurs.
- Apporter de nouvelles suggestions d'amélioration.
- Vérifier la pertinence et la disponibilité du sujet, c'est à dire éviter que 2 étudiants fassent le même travail en même temps ou que le travail n'ait pas été fait à l'identique 2 ans auparavant sans que la situation nécessite une réévaluation ni que le projet apporte un éclairage intéressant sur la thématique traitée.
- Accepter définitivement le sujet comme un sujet de thèse de médecine générale de qualité.

Ce fonctionnement a pour but de :

Raccourcir les délais pour les étudiants : ceux-ci peuvent retravailler en amont de la commission physique plutôt que d'attendre chaque commission physique pour être réévalués. Cela autorise la réalisation de sessions moins longues et donc d'en proposer plus fréquemment.

Par ailleurs cela permet aux internes d'identifier des interlocuteurs privilégiés pour demander des éclaircissements si nécessaire et rend possible une répartition des tâches entre les différents évaluateurs.

De par ce fonctionnement, la très grande majorité des sujets évalués en commission physique avec avis favorable préalable de 2 évaluateurs sont validés par la commission. Cela permet ainsi aux thésards de se lancer directement après validation, vu le travail fourni qui sert certes pour la validation du sujet par le DMG mais aussi et surtout pour l'ensemble de la thèse.

6. Les aides

6.1 La bibliographie

Des formations à la **recherche bibliographique** et à l'initiation aux outils informatiques de bibliologie (ZOTERO) sont dispensés par la BU. Toutes les citations apparaissant dans votre thèse doivent être citées selon la norme de Vancouver.

La rédaction du manuscrit répond à des règles strictes de mise en page et de format. Vous trouverez le règlement de soutenance sur dumga.fr.

Votre thèse doit être un travail original : **aucune copie partielle ou totale** d'une source internet, d'une autre thèse ou d'un article n'est autorisé. Le manuscrit de votre thèse devrait donc passer au contrôle antiplagiat (analyse Urkund).

6.2 Les ateliers thèses

Il s'agit de sessions optionnelles qui ont lieu plusieurs fois durant l'année (cf planning des cours) et qui nécessitent pour leur bon fonctionnement une inscription préalable auprès des enseignants qui les animent. Elles s'adressent prioritairement aux internes qui ont cours ces jours-là, mais sont accessibles à des internes d'autres promotions voire à ceux qui auraient terminé leurs cursus. Il est envisageable d'ajouter des sessions de façon ponctuelle si certains en ressentent le besoin. Le but de ces ateliers est de répondre en groupe aux questions afin de faciliter la progression dans le travail de thèse. ***Il faut donc venir avec un projet déjà en partie élaboré***, avec des questions à poser ou des problèmes rencontrés.